

OCTOBRE 2023  
N° 108

# Info Verdun

## Comité de rédaction

Catherine BEGEAULT  
Monique VIDAL,  
Serge PELISSIER,  
Elodie OURLIAC.  
Jean Pierre GUIRAUD



## Mairie de Verdun-en-Lauragais

### Secrétariat

Ouverture :  
Lundi, jeudi, vendredi  
De 10h à 12h  
Tél: 09 79 29 03 65

[mairieverdunlauragais@wanadoo.fr](mailto:mairieverdunlauragais@wanadoo.fr)

### Bibliothèque

Ouverture tous les vendredis de  
18h à 19h et sur demande.  
Contact Catherine Begeault au  
06 03 64 13 99

## Ecole de Verdun

04 68 94 30 10

## SUEZ-Lyonnaise des eaux

Urgences: 09 77 40 11 41

## Déchèterie de Saint-Papoul

Ouverture : Samedi 14h-17h  
Mercredi 8h-12h / 14h-17h

## Gendarmerie de Castelnaudary

04 68 23 10 70

[mairieverdunlauragais@wanadoo.fr](mailto:mairieverdunlauragais@wanadoo.fr)

[www.mairieverdunenlauragais.com](http://www.mairieverdunenlauragais.com)

## Le mot du maire

Quelle rentrée !!

Beaucoup de travail et d'interrogations mais le résultat est là !

Le sourire sur les visages des enfants et des parents mais aussi de toute l'équipe pédagogique nous permet de dire que nous avons réussi, que cette rentrée scolaire très particulière s'est très bien passée.

Quelques pleurs des plus petits, vite consolés par Nathalie et quelques ajustements de dernière minute mais rien de bien méchant.

Bien sûr la rentrée est synonyme de début d'automne qui pour le moment ressemble fort à un été indien, une transition entre la quiétude estivale et l'effervescence de la vie quotidienne.

C'est le moment de se fixer des buts, petits ou grands, et de tracer la voie vers leur réalisation, c'est aussi le retour des rencontres et des retrouvailles.

La coupe du monde de rugby nous fait vibrer et nous rassemble, les activités de nos associations vont reprendre, doucement mais sûrement tout au long de l'année. Grâce à elles nous passons de bons moments de convivialité autour d'un bon repas ou tout simplement du verre de l'amitié.

Le conseil municipal vous souhaite une bonne rentrée.



## Réunions du conseil municipal de l'été

### Etat Civil

#### Décès

Mme FAUGERE née CASTOR  
Marcelle le 19 août 2023.

#### Mariage:

Mme Olivia GOTTI et  
M. Jérémy MALKA  
le 26 juillet 2023

#### Baptême civil:

Lucas GOTTI -MALKA  
le 26 juillet 2023

#### Nouveaux arrivants:

Pascal et Maryse BERNARD  
14 Rue de la paix

### Liste de mail

Pour faire partie de la liste de mails de la mairie et recevoir les informations de la commune directement par courrier-électronique, pensez à envoyer votre mail au secrétariat de la mairie.

[mairieverdunlauragais@wanadoo.fr](mailto:mairieverdunlauragais@wanadoo.fr)

Le conseil municipal s'est réuni à deux reprises au cours de l'été.

Lors de sa réunion du 25 mai dernier, il avait approuvé le projet de rénovation de six logements du village de vacances ainsi que le lancement de la consultation des entreprises.

Lors de la **réunion du 27 juin 2023**, il s'est prononcé favorablement pour la réalisation d'un emprunt de 200 000 euros dans le cadre de cette rénovation. Après consultation de quatre établissements bancaires, il est décidé que cet emprunt sera effectué auprès de la Caisse d'Épargne. Ce prêt avait été prévu au budget principal de la commune voté le 11 avril 2023.

En raison de la dissolution du SIVU des écoles Verdun-Villemagne et du maintien de l'école de Verdun, il est nécessaire d'effectuer un transfert des emplois à la commune de Verdun. Ainsi sont créés un emploi d'adjoint technique à temps non complet de 25 heures par semaine annualisé (pour la cantine de l'école) et un poste d'ATSEM principal à temps non complet également de 31 heures par semaine annualisé (pour seconder l'enseignante dans l'encadrement des toutpetits).

Concernant la rénovation des six logements du village de vacances, la commission d'appel d'offre, réunie le 3 juillet, a retenu quatre lots correspondant aux enveloppes estimatives du projet.

Lors de sa **réunion du 24 juillet 2023**, le conseil municipal a validé ce choix et les lots non retenus ont été remis à la consultation. Les quatre lots retenus sont :

Lot n°2 : charpentes/couverture/gros œuvre → SAS ROSALA (137 925, 62 € HT) ;  
Lot n°5 : carrelages/faïences → SARL SERRANO (15 326,00 € HT) ;  
Lot n°6 : plâtrerie/doisons/isolation → SARL PÉRIES et fils (12 600,00 € HT) ;  
Lots n°7 : plomberie/chauffage/VMC → EURL BERTOLDI (30 689,44 € HT).

Toujours dans le cadre de cette rénovation, il est nécessaire de contracter une assurance dommages ouvrage. Après consultation de trois assureurs, le conseil municipal décide de retenir GAN Assurances (6 545,90 euros TTC.)

## Chronique d'un village

Non, il ne s'agit pas de notre beau village de Verdun en Lauragais qui, malgré les siècles passés, resplendit toujours de ses belles pierres en restant fidèle à ses racines grâce aux efforts soutenus de sa population.

Ces propos concerne notre ex-village de vacances "Lé Moulis" dont l'exploitation a été abandonné par le concessionnaire en ce printemps 2019 :le devenir semblait alors fortement compromis.

Nos Anciens avaient raison lorsqu' à l'aune des années 1970, ils ont décidé de créer un complexe de vacances familiales en bénéficiant d'opportunités financières. Ils épousaient alors l'air du temps et le style des vacances de l'époque. Les verdunoises et verdunois ont alors "profité" de la diversité culturelle apportée par de nombreux estivaliers. Ceci a duré quelques décennies et il semblait que cette situation pouvait se pérenniser sans limites. Optimisme ou insouciance ??

Mais, lorsque le précédent gestionnaire a arrêté brusquement l'exploitation du site, la municipalité s'est attachée à retrouver un organisme pour lui succéder. Après maintes recherches demeurées vaines, il a fallu se rendre à l'évidence, le concept de tourisme social tel que nous l'entendions à l'époque des constructions, avait vécu.

Les séances de travail de la commission communale "Village de vacances" se sont alors succédées pour mener une réflexion, profonde sur le devenir des installations. Avec l'exigence fondamentale d'en **conserver la propriété foncière**, une orientation s'est dégagée et a permis d'envisager la poursuite des activités du site selon deux axes aux tempos différents:

1 - **L'adaptation des constructions en dur** initialement à vocation saisonnière vers une occupation plus pérenne (location à l'année) permettant ainsi l'accueil de personnes vivant seules ou en couple, voire des petites familles avec enfants.

2 - **La poursuite des locations saisonnières** par une gestion en régie des chalets en bois de plus de 20 ans d'âge mais dont l'entretien régulier par l'équipe technique communale, permet d'espérer la prolongation de leur durée de vie de quelques années.

C'est ainsi qu'une opération d'importance a vu le jour visant à rénover 6 des habitations les plus anciennes construites au début des années 1970 afin de les rendre "louables" aux normes actuelles et en période hivernale. Il a fallu pour cela envisager, pour chacune d'entre elles, une remise à niveau globale en commençant par la couverture (élimination de l'amiante présente en sous-toiture), la mise en place d'une isolation thermique extérieure, le remplacement des menuiseries extérieures ainsi qu'une réhabilitation complète intérieure (faux-plafond, climatisation réversible, électricité, peinture,...) sans oublier la réfection des espaces verts et des accès (stationnement) y compris de la vérification de tous les réseaux divers (courants et fluides).

Aujourd'hui, l'étude des offres des entreprises dans chacun des 9 lots est en cours, en liaison avec un architecte maître d'oeuvre, le Cabinet JALA Architecture de BRAM. L'ensemble des soumissions des prestataires retenus est, à ce jour, de 424 431 € HT hors frais d'études.

Le calendrier prévisionnel des travaux est estimé à 6,5 mois pour un commencement prévu in situ courant novembre 2023.

S'agissant des locations saisonnières des chalets, après une année transitoire en 2022 plus que prometteuse, cette saison 2023 a été à la hauteur de nos espérances avec la quasi-totalité des chalets occupés de mi-août à fin septembre. Ce facteur est en grande partie dû à la fréquentation des salariés de passage pour formation auprès de la société Réaltec, groupe national de maintenance industrielle dont le siège est implanté au Barrelet sur la commune de Saint-Papoul. Il faut souligner que cette situation a été rendue possible grâce à l'entretien des chalets et de leur environnement par nos deux agents communaux, Jean-Louis et Benjamin, ainsi que la disponibilité totale de Catherine, la 3ème adjointe, pour l'équipement des hébergements.

Cette vision à plus ou moins long terme du devenir des installations est inévitablement liée à des contraintes de ressources financières visant l'équilibre recettes/dépenses dans le fonctionnement mais aussi un endettement raisonné pour les investissements. D'autre part, les actions engagées par la municipalité actuelle ne devront pas compromettre les décisions des mandatures futures.

## Terrains de sport

Il est rappelé aux habitants de la commune que les terrains de tennis et de sport sont librement à leur disposition.

A chaque utilisateur de respecter les équipements

## Herbes folles

L'arrêté interministériel du 15 janvier 2021 interdit, à compter du 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques dans les lieux fréquentés par le public et dans les lieux à usage collectif.

La commune de Verdun quant à elle a renoncé à l'usage de ces produits depuis quelques années.

Vous l'avez bien entendu constaté et certains d'entre vous nous ont fait la remarque que de plus en plus d'herbes folles poussaient dans les rues, sur les places, et même dans le cimetière.

Il est bien évident qu'un désherbage manuel demande beaucoup plus de temps pour être réalisé. Nos employés communaux sont dans l'impossibilité d'assurer ce désherbage sur la totalité de la commune et ce très régulièrement.



## La piscine s'est endormie

Notre piscine a connu une forte fréquentation qui s'est prolongée jusqu'à mi-août. Après vu la baisse des températures les baigneurs ont déserté le bassin. Pas de problème grâce à nos agents techniques Jean-Louis et Benjamin.

Remercions Guilhem ANDRAUD et Amélie GUIRAUD à la billetterie ainsi que Baptiste et José nos maîtres nageurs qui ont tout fait pour que ces deux mois se déroulent sans incident.

La recette des entrées cette année a été de 1700 €.

## Ecole des racines et des ailes

Une rentrée scolaire avec le soleil, mais très particulière pour nos 17 élèves qui ont cette année découvert une nouvelle organisation de la salle de classe ainsi qu'une nouvelle institutrice Mme Marine GUARI.

De nouveaux aménagements nécessaires pour l'accueil des tout petits ont occupé une bonne partie de l'été nos employés et ont été validés par les autorités compétentes.

Bien sûr, Sandrine la cantinière et Nathalie l'ATSEM étaient toutes deux au rendez-vous ....

La séparation des plus petits a suscité quelques pleurs bien vite consolés par Nathalie.

Nous souhaitons une très belle année à nos 2PS,1MS,4GS,2CE2,4CM1, et 4CM2 et à toute l'équipe ....

Petit rappel des dates des vacances scolaires 2023/2024

Toussaint du samedi 21/10/2023 au lundi 6/11/2023

Noël du samedi 23/12/2023 au lundi 8/01/2024

Hiver du samedi 10/02/2024 au lundi 26/02/2024

Printemps du samedi 6/04/2024 au lundi 22/04/2024

Été le samedi 6 Juillet 2024



### Quelques rappels pour le bien vivre ensemble

#### Tondeuses à gazon, travaux de bricolage, etc...

Le Conseil National du Bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils, etc... en semaine de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

#### Nos amis les chiens

Merci aux propriétaires de chien(s) de faire en sorte que les aboiements intempestifs de leur(s) toutou(s) ne troublent pas la tranquillité publique de jour comme de nuit.

## Le bouilleur de cru

M. Hervé PEYRONNIE arrivera dans notre village le 9 octobre 2023, et comme d'habitude il s'installera face à la bibliothèque pour quelques jours.

Vous pouvez prendre rendez vous auprès de Denis au 04 68 94 31 44 aux heures des repas ou au 07 72 27 31 54 et directement avec le bouilleur au 07 85 72 01 40.

## Vigilance canicule

Cette année, vu la hausse des températures, la Mairie a mis en place des appels téléphoniques aux personnes seules âgées qui le désiraient, afin de leur proposer une aide éventuelle. Pascale Franqueville, la secrétaire, ou un élu les appelait une fois par semaine, voire plus au pic de chaleur.

## Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2023, à 11h00, un dépôt de gerbe aura lieu au monument aux Morts de notre commune afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918 et rendre hommage à tous les morts pour la France. Ce moment de recueillement et de souvenir sera suivi d'un vin d'honneur servi dans la salle polyvalente du village. Les Verdunoises et les Verdunois sont conviés à assister à cette cérémonie.

## Les effectifs de la commune

La gestion des effectifs est toujours un art difficile mais une contrainte incontournable.

Si les marges de manœuvre sont importantes dans une grande structure, elles le sont beaucoup moins dans une petite commune à budget restreint.

Constituée de deux agents techniques (Jean-Louis et Benjamin) et d'une secrétaire de mairie à mi-temps (Mme Franqueville) en début d'année dernière, l'équipe technique s'était vue réduite par le départ, à sa demande pour mise en disponibilité pour convenances personnelles, de Benjamin intervenu en septembre 2021.

La mise en disponibilité est la possibilité pour un agent public territorial ou d'État de quitter son poste pour différents motifs, notamment pour convenances personnelles ou pour créer et reprendre une entreprise ; un fonctionnaire en disponibilité cesse de percevoir sa rémunération mais peut demander sa réintégration dans les 5 ans, avec un préavis de 3 mois.

La question s'était donc posée au Conseil Municipal de décider du remplacement de Benjamin.

A titre transitoire il avait été alors décidé de recruter un agent contractuel Alex KOVAR qui avait pris rapidement la mesure des diverses tâches qui lui ont été confiés.

Le retour de Benjamin annoncé en avril et effectif en mai fut une excellente nouvelle tant l'activité de celui-ci a été appréciée sur le plan technique que sur le plan humain.

Rappelons que Benjamin dispose de compétences techniques très larges qui lui permettent d'intervenir avec réactivité et profit pour la commune dans toutes sortes de travaux en régie.

Jean-Louis et Benjamin constituent ainsi une équipe polyvalente et complémentaire, le premier plus particulièrement chargé des travaux extérieurs et le second particulièrement apte aux travaux de maintenance des bâtiments publics.

Mme Pascale FRANQUEVILLE assure, quant à elle et si besoin est, outre ses travaux de secrétariat, la liaison entre les élus et les agents techniques.

Les décisions de gestion ont aussi une grande influence sur le volume de l'effectif du personnel communal.

Ainsi la commune de VERDUN, à l'inverse de la commune de VILLEMAGNE, a décidé de maintenir son école communale.

Rappelons que la commune de VILLEMAGNE a choisi de fermer son école, ce qui a mis fin au rapprochement pédagogique liant les deux communes et consécutivement, à l'existence du SIVU correspondant qui employait le personnel affecté aux deux écoles.

Le personnel affecté à l'école a donc été transféré du SIVU VERDUN VILLEMAGNE à la commune de VERDUN, à l'exception d'Amandine, qui, chargée de l'accueil et des activités péri scolaires, est employée de la Communauté de Communes.

Les personnes concernées sont toutes deux connues, reconnues et très estimées des parents et anciens parents d'élèves.

Nous souhaitons donc la bienvenue au sein du personnel communal à Mme Nathalie LABESSEDE, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ainsi qu'à Mme Sandrine SOFFIATI, cuisinière (agent technique polyvalente).

Nous en profitons pour souhaiter aussi la bienvenue à Mme GUARY Marine, notre nouvelle professeur des écoles qui, en très peu de temps, a déjà su se faire apprécier des parents et des enfants de notre école.

## Comité des fêtes

La fête fut brève mais la fête fut belle. Que du plaisir à se retrouver pour échanger de bons petits plats sous les accompagnements de l'Orchestre de Michel, toujours fidèle au rendez-vous.

Automne signifie Assemblée Générale et nous vous attendons nombreux le **samedi 14 octobre à 17h00** dans la salle des fêtes au cœur du village. Pour cette AG, nous ferons le bilan de l'année et tiendrons des élections. A ce jour, 3 membres ne renouveleront pas leur mandat et les places sont à prendre. Nous rechercherons donc : un(e) trésorier (ère), un(e) secrétaire et un(e) trésorier (ère) adjoint (e).

Venez nombreux apporter votre soutien et décider de l'avenir du comité des fêtes de notre village.

Contactez-nous au : [comite.fetes.verdun.lauragais@gmail.com](mailto:comite.fetes.verdun.lauragais@gmail.com)



## Chanteurs de la montagne noire

L'association des Chanteurs de la Montagne Noire organise une assemblée générale le samedi 7 Octobre à 11h00. L'occasion de se réunir, d'échanger autour des actions de l'association, de partager ensemble toutes vos idées musicales ! Un moment convivial sera organisé à l'issue de la réunion. Nous vous attendons nombreux !

## La pêche verdunoise.



La belle réussite de la fête de la pêche.

Après les péripéties de l'ouverture, les jetés de truites, et les caprices de la météo, la fête de la pêche pour les jeunes a bien pu se tenir le samedi 8 juillet. Une douzaine de jeunes de 3 à 13 ans ont pu profiter de la belle journée, et surtout de la pêche. Les truites étaient en abondance, et avaient très faim.

Quel plaisir, et notamment celui des parents, de voir les plus jeunes remonter les truites sur la berge. En suivant, vint la remise de récompenses, grâce aux cadeaux du président de l'APPMA de Saissac, Mr Masson. Pour terminer une belle partie de pêche, quoi de mieux qu'une grillade, et tous les petits plats préparés par nos bénévoles. La saison de pêche est maintenant pratiquement terminée. La saison prochaine verra peut être une autre organisation de la pêche verdunoise dans le cadre de l'empoissonnement de nos rivières. Avant de faire le bilan définitif de la saison, il est à noter l'augmentation forte de pêcheurs ayant choisi notre association, pour prendre leur permis. Une excellente opération qui permet de « rentrer un plus d'argent ».



Régis Tardieu Président de la pêche Verdunoise.





## Téléthon 2023.

Le programme des activités du Téléthon des villages du Lauragais Rural a été officialisé, et même si des ajustements sont encore à réaliser en fonction de la coupe du monde de rugby, ils ne bouleverseront pas la plupart des activités. A Verdun en Lauragais, 3 moments importants pour le téléthon : Le passage de la marche le 6 octobre, le vide grenier le dimanche 15 octobre, et enfin le concours de belote le vendredi 10 novembre. Pour le vide grenier le prix de l'emplacement est de 2€ le m ou 5€ les 3m, buvette et restauration sur place, location de table 2€. Installation à partir de 7h00. (Ouverture du vide grenier de 8h00 à 17h00, annulation si intempéries). Pour tous renseignements : Jessy 0651521299, Gérard 0676001140 ou Nadège 0643819585 (inscriptions avant le 13 octobre). Comme Jessy, Gérard, Nadège, Magali, Claudie et Michèle, on vous attend pour nous aider à l'organisation des activités organisées sur notre commune.



## Programme des activités TELETHON 2023

Villages du Lauragais Rural

### • Vendredi 6 Octobre/Samedi 7 octobre : Marche nocturne Inter-villages non-stop

Retransmission match de rugby France / Italie.

« Chacun choisit son ou ses parcours et gère son retour ». Infos auprès de Stéphanie Puyo au 0624181087.

**Villemagne : Soupe à l'oignon à 19h30, 10€ avec marche, 7€ repas seul, 4€ marche seule (Apéritif, soupe, fromage, tarte pommes, vin, café). Inscriptions (au plus tard mardi 4 octobre 12h) auprès de Odile Thérêt au 0642600519 OU 0975294366 ou par email à [odile.theret@orange.fr](mailto:odile.theret@orange.fr) ou Jocelyne Fabre au 0677463427. A 21h00 retransmission coupe du monde rugby France/Italie.**

Départ Marche de Villemagne après le match vers 10h45 direction Verdun. Départ de Verdun vers 1h30 direction Villespy. Départ de Villespy vers 3h30 en direction Lasbordes. Départ de Lasbordes vers 5h15 direction Saint Martin. Départ de Saint Martin vers 6h15 direction Saint Papoul. Départ de Saint Papoul vers 8h00 direction Issel. Départ d'Issel vers 10h15 direction Labécède Lauragais arrivée vers 11h30. Dans chaque Village les marcheurs seront accueillis par le Maire ou représentant, avec une petite collation offerte. **Arrivée Marche à Labécède Lauragais : Apéritif & 12h15 repas : pâté, salade, pizza, dessert du jour, café. Vin en supplément (1,50€ le verre, ou 5€ la bouteille). Apporter assiette, verre & couverts. 10€, 5€ moins de 12 ans et gratuit moins de 6 ans. Inscriptions au plus tard le 1er octobre auprès d'Ursula au 0468603904 ou par email : [u.thorpe@orange.fr](mailto:u.thorpe@orange.fr)**

### Dimanche 15 Octobre : Vide Grenier (Verdun en Lauragais)

Au Village Vacances : 5€ les 3mètres, 2€ par mètre supplémentaire, restauration et boissons sur place. Inscriptions ou infos : Gérard Guiraud au 0676001140 ou Jessy au 0651521299 ou Nadège au 0643819585.

### Vendredi 3 novembre : Concours de Belote (Saint-Martin Lalande)

A 21h à la salle des fêtes, 6€. Infos : Alain & Christine au 0624573389

### Vendredi 10 novembre: Concours de Belote (Verdun en Lauragais)

A 21h. 6€. Un lot à chaque participant. Grillade après le concours, 4€. Inscriptions auprès de Gérard Guiraud au 0676001140

### Dimanche 12 novembre : Bourse aux jouets et puériculture (Saint-Papoul)

A la salle des fêtes. 2,50€ le mètre. Possibilité de restauration sur place : sandwiches Merguez/ Saucisse. Infos et inscriptions: Jean François Ourliac 0689404791 ou Colette Cabrol 0609725293.

### Vendredi 17 Novembre : Soirée Concert avec l'orchestre de l'école de musique (Saint-Papoul)

A 20h30 à la salle des fêtes, 4€. Infos : Colette Cabrol 0609725293.

### Samedi 18 novembre : Cours de Zumba (Lasbordes)

A 14h30 à la salle des fêtes. 1h30 : 7€ (sans inscription)

### Samedi 18 novembre : 24h de jeux de société (Lasbordes)

A partir de 17h30 et jusqu'au dimanche 17h30. A la salle des fêtes. 2€ l'entrée. Restauration sur place.

### Samedi 25 Novembre : Soirée Concert Chorales (Issel)

A la salle des fêtes à 20h30. 3€ l'entrée.

### Dimanche 26 novembre : Marche (Lasbordes)

Départ 14h de la salle des fêtes (durée environ 2h). Tarif : 4€. Infos : Claudie Imart 0642573863 ou Isabelle Petit au 0667887875.

### Samedi 2 Décembre : Repas de clôture (Saint-Papoul)

A 20h - Repas dansant: Apéritif offert par la Mairie, Le menu de Robert & Jean-François : Salade composée, Tajine de poulet, fromage et Bavarois aux poires. Apportez vos couverts, assiette et verre. Animation disco mobile : DJ OLIVE 15€, 5€ pour les enfants entre 6 et 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

Inscriptions avant le 26 Novembre auprès de : Gérard GUIRAUD 0676001140 ou 0468943330.

### Dimanche 3 décembre : Bric à Brac (Labécède)

Vente de millas, produits du terroir de 14h à 18h

### Vendredi 8/12 et samedi 9/12 confection de nems (Saint Martin Lalande)

A la salle des fêtes de Saint Martin Lalande à partir de 9h. Venez apprendre à confectionner des nems thaïlandais et cambodgiens.

### dimanche 10 décembre : Vente de Nems (Saint Martin Lalande)

A la salle des fêtes de Saint Martin Lalande à partir de 10h. 8€ les 8 nems. Groupement des commandes par village recommandé. Commande auprès de Claudie GUIRAUD 0670366444 ou 0468943330.

Gérard GUIRAUD coordonnateur Téléthon sur la commune.

## Club des Aînés Verdunois.

En juin, les activités du premier semestre du club des Aînés s'étaient terminées à l'auberge de Riquet au Ségala pour une dégustation de vin. Sans son président, mais bien représenté par la secrétaire et le trésorier, c'est 39 personnes qui ont pu apprécier vin et repas concoctés par Pascal CALVEL. Après des vacances bien méritées, ce jeudi 14 septembre, ce n'est pas moins de 73 personnes qui ont participé à la grillade organisée à Jean Raymond chez Régis Tardieu. Une journée très ensoleillée, animée par notre accordéoniste Christian. Henri Izard nous a fait profiter de ses talents de pizzaiolo, avec des pizzas cuites au four à bois. Après un copieux apéro, la grillade de Guitou et les haricots verts cuits au four à bois ont fait l'unanimité. Une belle journée de convivialité où une douzaine de Brunélois s'étaient joints aux adhérents Verdunois. Prochaines activités ou sorties : formation à l'amélioration des connaissances informatiques (inscriptions au 0468237190) fin septembre et octobre, poule au pot aux Cammazes le 11 novembre, journée vin primeur de Gaillac fin novembre, et enfin le repas final de l'année le jeudi 14 décembre.

Gérard Guiraud président du Club des Aînés



Une superbe journée à Jean Raymond en pleine nature et en musique.

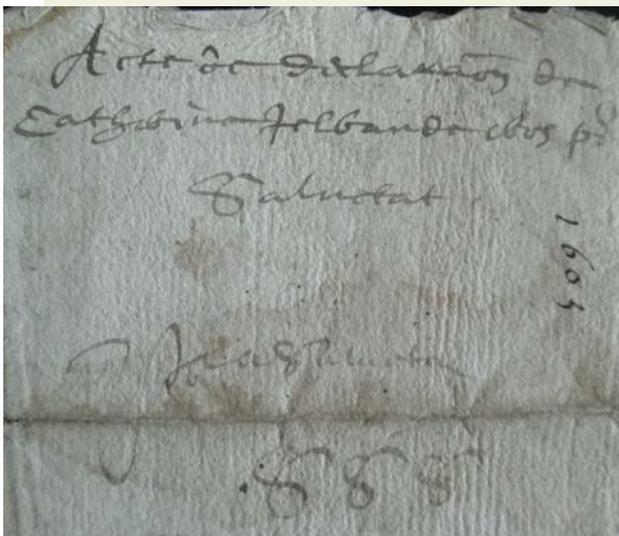
## Instantané d'histoire

1605 : Déshonneur et convoitise.

Le sacristain devrait bientôt arriver.

En attendant, seul dans l'église Sainte Marie-Madeleine de Verdun, Jean Salvetat dépose son étole liturgique sur ses épaules. Dans la pénombre de la maison de Dieu, il en caresse avec fierté les broderies de fil d'or. Il en a toujours aimé le doux éclat, celui de l'or et celui du pouvoir ainsi souligné. Cela fait des mois, qu'en sous-main, le prêtre de Verdun tente d'obtenir auprès de son évêque une cure plus vaste avec un meilleur bénéfice. Il sent qu'il touche presque au but. Et voilà que cette vieille histoire refait surface. Nom de Dieu ! A-t-il blasphémé entre deux signes de croix.

Voilà que Catherine Jalbaud continue de le poursuivre en justice, lui et ses frères. C'était il y a combien de temps ? Seize ans ? Ils étaient jeunes à l'époque, de simples étudiants pas encore installés dans la vie. Gaspard étudiait le droit, lui la théologie et leur aîné, Jean, s'initiait aux affaires



paternelles. Un jour, Gaspard était rentré à la maison avec la belle Catherine à qui il avait offert une collation aux figues alors qu'ils étaient tous les quatre dans la salle de réception. Et depuis, elle accuse Gaspard « de l'avoir débauchée » « et de lui avoir donné quelque poison mêlé parmi des figues en l'an 1689 pour la faire mourir néanmoins d'avoir abusé d'elle [et] l'avoir connue charnellement ». Parce que Gaspard n'a pas voulu l'épouser pour réparer ses torts devant Dieu, parce que le sieur Savetat père n'a pas voulu lui verser 500 livres pour la dédommager, voilà que désormais Catherine les accuse tous les trois de viol avant « d'avoir voulu l'assassiner ». Pourquoi la plainte ressort-elle maintenant ? Gaspard qui est aujourd'hui notaire à Verdun soupçonne le notaire de Saint-Papoul, Alexandre de Montfaucon, de remuer la boue pour s'emparer de sa clientèle. Il est vrai que son sourire en coin lors de la remise de la convocation judiciaire avait de quoi laisser songeur... à moins qu'il n'œuvre pour son frère. Il est de notoriété publique que le jeune

Montfaucon, malgré sa théologie, ne parvient pas à trouver de ministère... La paroisse de Verdun serait alors pour lui une première place intéressante... Dans un souffle, le curé Salvetat, les yeux agrandis d'effroi, jure à nouveau sous les voûtes de son église.

Zélie Navarro-Andraud